



Communiqué de presse CGTR.

Le compte n'y est pas !

La CGTR a pris connaissance des propositions de Mme La Ministre et des Présidents des collectivités de La Réunion. Nous constatons que les revendications des travailleurs, des retraités, des chômeurs, des étudiants, du mouvement citoyen n'ont pas été pris en compte à leur juste valeur.

Bon nombre de propositions sont faites pour satisfaire le patronat, les multinationales notamment avec la mise en place des zones franches d'activités qui va engendrer une remise en cause des garanties collectives des travailleurs, un développement de la précarité des emplois.

La CGTR a réuni sa commission exécutive pour approfondir l'analyse de la situation et voir la suite à donner au mouvement social en cours.

Nous appelons tous nos militants/tes dans les entreprises à débattre de la nécessité d'actions et décider collectivement avec les salariés des modalités d'actions pour la satisfaction de leurs revendications.

Nous appelons la population à rester mobiliser. Le compte n'y est pas !

Pour répondre à vos besoins, la CGTR est solidaire du mouvement populaire.

Pour la CGTR, l'amélioration significative du pouvoir d'achat est une priorité absolue :

- Un smic à 1800 euros ;
- Une augmentation immédiate de 300 € pour tous les salaires, les minima sociaux, les retraites et indexation automatique sur l'inflation ;
- Une réduction du temps de travail créatrice d'emplois stables et qualifiés ;
- Application des conventions collectives nationales dans tous les secteurs d'activités ;
- Réduction injuste des taxes indirectes (taxe sur les carburants, octroi de mer, TVA) ;
- Réforme fiscale pour mettre à contribution les plus riches qui échappent à l'impôt ;
- Renforcement des commandes publiques pour construire les logements dont la population a besoin ;
- Maintien et développement des services publics et des emplois publics.

La CGTR lors de son dernier congrès a validé un document d'orientation pour un vrai développement économique et social pour notre petit pays, ce document est consultable sur notre site internet (www.lacgtr.fr).

Concernant les aides aux entreprises, les 100 milliards de CICE n'ont rien produit en emplois, ni en augmentation de salaires, pas plus dans le domaine de la recherche, de l'innovation.

Nous rappelons notre opposition à la politique d'exonération.

Les cotisations sociales sont un salaire différé qui sert à financer les retraites, la santé, les indemnités de chômage.

La CGTR vient de fêter ses 50 ans de lutte, de combat pour une meilleure répartition des richesses, nous continuons notre combat pour construire une société réunionnaise plus juste, plus humaine.

La CGTR tient à rappeler que ces dernières années, elle était souvent dans la rue contre les réformes (loi EL KHOMERI, loi MACRON sur la casse du code de travail).

Ensemble, tous ensemble allon met ensemb.

Pour la CGTR
CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
Jean Yves PAYETION

144, Rue du Générale de Gaulle - BP 80629
97476 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 93 40 - Fax : 0262 20 36 63
Courriel : cgtreunion@wanadoo.fr

Fait à St Denis le 3 Décembre 2018